

CONSEILLER LES AIDES FINANCIÈRES ET FISCALES (RGE) SPÉCIAL BÂTIMENT *Dispositif 2025*



ENJEUX

Optimiser le budget en actionnant les aides financières et fiscales adaptées à un projet de rénovation.

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- Optimiser un budget en actionnant les aides financières et fiscales adaptées au projet ;
- Identifier les différents partenaires institutionnels et leur champ de compétence ;
- Identifier les sources d'information et bâtir un système de veille.

PUBLIC

Chefs d'entreprise, artisans, conjoint(e) collaborateur(rice), chargés d'affaires, conducteurs de travaux.

PRÉREQUIS

Être un professionnel du bâtiment expérimenté, en activité et maîtrisant les fondamentaux techniques de son métier.

MÉTHODES

- Apports du formateur
- Diaporamas
- QCM de fin de formation
- **En ligne via TEAMS** : Une assistance technique disponible par téléphone pour vous aider en cas de difficulté.

ANIMATION

Nicolas CLAICHE, Titulaire d'une licence Qualité Santé-Sécurité et Environnement et ayant fait l'objet d'une procédure de qualification par l'ARFAB Formation. **En ligne**: En classe virtuelle avec 1 formateur en visioconférence.

NOMBRE DE PARTICIPANTS

Min : 6 / max : 12

À PREVOIR / A NOTER

Clé USB (certains supports de formation peuvent être remis sous format numérique). **Session en visio** : Un ordinateur + connexion internet + webcam + casque

PROGRAMME : 1 jours (7 heures)

Nouveaux dispositifs 2024

- Le contexte de mise en œuvre des aides ;
- Présentation des plateformes « France-renov' »
- Le guide des aides financières de l'ADEME
- La TVA à taux réduit (10 % et 5.5 %)
- Présentation du dispositif « Mon Accompagnateur Renov' »
- Le dispositif « Ma Prime Renov' » 2024 :
 - Présentation
 - Conditions d'obtention
 - Montant des dépenses
 - Cumuls
- L'éco-PTZ (Prêts à taux zéro) :
 - Définition
 - Conditions d'obtention
- Les Certificats d'Économie d'Énergie (CEE) ;
- Les aides spécifiques par territoires (agglomérations et communautés de commune, département, région, ...) ;
- Les modalités de mise en œuvre des aides ;
- Etudes de cas
- Critères d'une procédure d'examen de demande de subvention ;
- Les obligations du bénéficiaire de la subvention ;
- QCM* de fin de formation.

* Questionnaire à choix multiples

SUIVI

Feuilles d'émargement collectives contre signées par le formateur et attestation de formation.

Fiche d'évaluation de la formation renseignée par chaque stagiaire. Remise d'un fascicule support de travail et de ressources réglementaires.

En ligne : Suivi de l'assiduité

En ligne : 259 € Net de Taxe / stagiaire
Présentiel : 270 € Net de Taxe / stagiaire